
AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT

Circulaire n° 2002-79 C-2002-01 du 16 décembre 2002 relative aux plafonds de ressources applicables en 2003

NOR : *EQUU0210225Z*

Dans le *Bulletin officiel* n° 2003-1 du 25 janvier 2003, page 75 :

Dans le deuxième tableau, seconde ligne, colonne « Province », au lieu de : « 12 637 », lire : « 12 367 ».